

Stratégie maritime atlantique (SMA)

Lettre d'information n°1 – septembre 2017



■ Une stratégie maritime pour l'Atlantique

Adoptée par la Commission européenne en novembre 2011, la Stratégie maritime pour la croissance et l'emploi dans la zone de l'océan Atlantique s'inscrit dans le cadre plus large de la stratégie de « croissance bleue » de l'Union européenne. Cette dernière se fonde sur le fort potentiel des secteurs marin et maritime de l'Europe, elle s'adresse à tous les acteurs publics et privés et cherche à lever les obstacles existants et à favoriser l'émergence de nouveaux secteurs de l'économie bleue.

La stratégie maritime pour l'Atlantique est partie prenante de cette approche. Le Plan d'action Atlantique concrétise depuis 2013 cette volonté au travers de 4 priorités :

1. **Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation.**
2. **Protéger, sécuriser et améliorer l'environnement côtier et marin.**
3. **Améliorer l'accessibilité et la connectivité.**
4. **Créer un modèle de développement régional durable et propice à l'intégration sociale.**

Selon la Commission européenne, « ces mesures viseront à développer le marché du tourisme, à répondre à la demande croissante d'installations offshore, à améliorer l'éducation et la formation dans les filières maritimes traditionnelles et émergentes et à renforcer la coopération dans le domaine de la recherche océanique, afin de mieux évaluer les incidences du changement climatique. »

Les actions qui en découlent ont vocation à être financées notamment par les fonds de l'Union européenne.

207 093

C'est le nombre d'emplois en France dans l'économie bleue au sein de l'espace atlantique (source UE).

⇒ Pour en savoir plus sur la SMA :

https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/policy/sea_basins/atlantic_ocean_fr

⇒ Pour en savoir plus sur la stratégie de « croissance bleue » de l'UE :

https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/policy/blue_growth_fr

■ Un processus participatif dynamique autour du Plan d'action Atlantique

L'élaboration du Plan d'action Atlantique est le résultat d'une série d'ateliers et de groupes de discussion au sein du « forum de l'Atlantique » ouvert à un large éventail de participants. Depuis 2014, le « processus atlantique » permet la participation de nombreux acteurs lors de conférences annuelles des parties prenantes atlantiques et d'ateliers de travail thématiques pour la mise en œuvre du plan d'action. C'est le Secrétariat Général de la Mer qui, pour la France, est l'interlocuteur de la Commission et anime le processus (sgmer@pm.gouv.fr), aux côtés d'un dispositif d'assistance spécifique.

La prochaine conférence des parties prenantes aura lieu à Glasgow, en Ecosse, le 8 novembre 2017.

Elle portera sur la 4ème priorité du Plan d'action Atlantique : développement des qualifications professionnelles dans les secteurs de la croissance bleue, bonnes pratiques en matière d'inclusion sociale, projets de tourisme et de loisirs, préservation des sites touristiques et défi saisonnier dans le secteur touristique, santé et environnement dans les régions côtières...

⇒ Programme et inscription :

www.atlanticstrategy.eu/fr/news-and-events/news/4th-atlantic-stakeholder-platform-conference-8-november-2017-glasgow-scotland

⇒ Pour s'engager dans la mise en œuvre de la Stratégie maritime atlantique :

nationalunitfrance@atlanticstrategy.eu

Actualités de la Stratégie maritime atlantique

-  **Jusqu'au 15 octobre 2017 : concours « Atlantic City of the year » pour les villes de l'arc atlantique qui s'inscrivent dans cette dynamique**

En savoir plus : <http://atlanticcities.eu/archives/15201?lang=en>

-  **8 novembre 2017 : 4^{ème} conférence des parties prenantes atlantiques, Glasgow (Ecosse)**

En savoir plus : www.atlanticstrategy.eu/en/news-and-events/news/4th-atlantic-stakeholder-platform-conference-8-november-2017-glasgow-scotland

La Stratégie maritime atlantique en action : le programme INTERREG Espace Atlantique



Source : www.atlanticarea.eu

Le programme INTERREG Espace Atlantique est un programme de coopération transnationale de l'Union européenne qui regroupe 37 régions dans 5 Etats (France, Irlande, Royaume-Uni, Espagne, Portugal).

Il est doté de 140 M€ de fonds européen de développement régional (FEDER) et intervient dans 4 axes prioritaires :

- Stimuler l'innovation et la compétitivité
- Encourager l'efficacité énergétique
- Renforcer la résilience territoriale aux risques d'origines naturelle, climatiques et humaine
- Renforcer la biodiversité et les atouts naturels et culturels

Le programme Espace atlantique peut ainsi être un outil pour soutenir des projets s'inscrivant dans le Plan d'action Atlantique. Le site internet du programme offre la possibilité de publier une idée de projet ou de chercher un partenaire.

⇒ En savoir plus sur le site du programme :

www.atlanticarea.eu

⇒ Exemples de projets présentant une dimension maritime :

www.coop-atlantico.com/presentation/maritime-strategy-for-the-atlantic-ocean-area/projects-with-a-maritime-dimension

Agenda des acteurs

-  **Jusqu'au 24 octobre 2017 : 2^{ème} appel à microprojets INTERREG France-Manche-Angleterre**

En savoir plus : <https://interreg5a-fce.eu/fr/projets/calls/>

-  **Jusqu'au 27 octobre 2017 : 5^{ème} appel à projet INTERREG des 2 Mers**

En savoir plus : www.interreg2seas.eu/en/content/call-proposals

-  **Jusqu'au 31 décembre 2017 : appel à projets « Partenariat régional d'innovation en Bretagne – PIA » (PME)**

En savoir plus : <http://bretagne.directe.gouv.fr/Appel-a-projets-Partenariat-regional-d-innovation-en-Bretagne>

-  **Du 1^{er} février au 2 mai 2018 : 6^{ème} appel à projet INTERREG des 2 Mers**

En savoir plus : www.interreg2seas.eu/en/content/call-proposals

⇒ Pour plus d'information sur les financements disponibles : www.atlanticstrategy.eu/fr/funding

Focus : les travaux du Réseau transnational atlantique

Le réseau transnational atlantique (RTA) rassemble les conseils économiques, sociaux et environnementaux ou leurs homologues des régions de la façade atlantique européenne. Dans ce cadre sont conduits des travaux et réflexions sur les enjeux atlantiques partagés par les différentes régions, que le réseau communique ensuite aux instances européennes, nationales et régionales. En février 2015, le RTA a publié un rapport portant sur « Les conditions pour une bonne réalisation de la stratégie atlantique ».

⇒ Ce rapport est consultable en ligne : www.rta-atn.eu/wp-content/uploads/2011/10/Rapport2015-fr.pdf

Pour en savoir plus

Site internet de la SMA : www.atlanticstrategy.eu/fr

Contact équipe d'assistance – unité nationale France : nationalunitfrance@atlanticstrategy.eu

Vous souhaitez nous adresser des informations pour une prochaine lettre d'information : claire.barthelemy@igt-itg.eu

S'abonner/se désabonner de la lettre d'information : claire.barthelemy@igt-itg.eu